LETTRE D'INFORMATION D'AGROBIO 19 ET DU RÉSEAU BIO NOUVELLE-AQUITAINE

AGROBIO 19
Agriculture Biologique en Corrèze
www.agrobio19.com

La feuille BIO

AVRIL 2019

ADHÉREZ !

S'impliquer avec Agrobio 19, c'est voir l'AB au-delà du label. C'est aussi intégrer un réseau dynamique et moteur ! Rejoignez-nous sur www.bionouvelleaquitaine.com

RETOUR SUR L'AG

Le 19 mars dernier, à Davignac, se sont réunis une vingtaine de participants à l'occasion de notre Assemblée Générale. Après la présentation du réseau d'Agrobio 19, Jérôme Keller, producteur en Haute-Vienne et co-président de Bio Nouvelle-Aquitaine, nous a détaillé le fonctionnement de l'association régionale ses valeurs et son articulation avec Agrobio. Suite à la lecture du rapport d'activités de 2018 et du budget, une discussion s'est engagée autour des orientations 2019.

Les questions sont nombreuses notamment, autour de l'installation, la faisabilité d'un espace test, d'une pépinière ou d'un parrainage sur le département.

Plusieurs éléments de débat ressortent et qui seront à réfléchir dans l'avenir :

Comment mieux fédérer les producteurs ? Une des solutions serait de travailler sur la commercialisation collective, la définition de points de collecte et de livraison.

Quels contrôles ? Les agriculteurs ont aussi bénéficié de la présence d'un auditeur Ecocert pour échanger sur les contrôles inopinés ; jugés trop peu nombreux, ils sont pour autant un des gages de qualité auprès des consommateurs.

Comment améliorer notre visibilité auprès des nouveaux notifiés et plus largement auprès des producteurs du département ?

L'après-midi s'est clôturé sur des questions réglementaires et sanitaires au cours de la visite de l'atelier canard, de la salle d'abattage et du labo du GAEC Jappeloup.

Peste porcine africaine

La FNAB a organisé, en collaboration avec les FRAB, deux visites de ferme en porc plein air en Bretagne et en Isère en mars dernier, à l'attention de la DGAL.

A ce jour, pas de cas en France, mais la PPA reste bien active en Belgique. A priori, Il y a très peu de chance que l'alimentation puisse être « contaminée », sauf cas particulier où un sanglier porteur entre en contact direct avec les aliments sur la ferme. L'inquiétude actuelle des autorités est que les sangliers deviendraient « porteur sains » ce qui pourrait augmenter le risque de migration de la PPA. Il n'est pas envisageable selon l'administration, de « moduler » les mesures de biosécurité en fonction de l'évolution du virus sur le territoire national, dans la mesure où les sangliers sont des animaux très mobiles.

A la suite de ces visites, trois points nous semblent fondamentaux à travailler :

La formation des éleveurs : chaque éleveur de porc devra se former à la biosécurité (c'est une obligation légale).

La définition de types de clôture adaptés au terrain : en la matière la FNAB et la Confédération Paysanne, très impliquées sur ce dossier également, continueront de plaider pour que les producteurs ne se voient pas imposés un type de clôture fixe unique.

Le réseau FNAB n'acceptera d'accompagner la mise en place des mesures de biosécurité que si un juste équilibre est trouvé par l'administration.

La recherche de financement : la commission viande de la FNAB a établi que les PCAE n'avaient que partiellement vocation à venir en aide aux producteurs devant mettre en oeuvre des règles de biosécurité.

AGENDA

Mardi 21 mai de 14h à 17h à Vitrac-sur-Montane

Raphaëlle de Seilhac vous accueille sur sa ferme autour de la mise en place de la vente directe en production bovine et ovine au Mons 19800 Vitrac-sur-Montane.

Au programme :
- présentation de l'élevage de Raphaëlle,
- échanges sur la vente directe,
- tour de parcelles,
- pour aller plus loin : comment s'organiser pour vendre hors du département ?

Dimanche 4 août à Meymac

Agrobio 19 organise cette année, et pour la première fois, une foire bio à Meymac en collaboration avec la commune, lors d'un week-end consacré à la brebis limousine. Elle aura lieu le dimanche 4 août de 9h à 18h, proche de la salle polyvalente, rue de la Luzège.

Pour plus d'informations : www.agrobio19.com, rubrique Foires bio

Foire bio de Meymac

Inscription Foire bio de Meymac (dimanche 4 août) : avant le 15 juillet. Dossier d'inscription disponible sur : www.agrobio19.com, rubrique Foires bio

Pour tous renseignements, contactez : Margaux Coste au 06 41 34 75 05

ACTU régionale

Bio Nouvelle-Aquitaine, une nouvelle identité fédératrice

Conservant son intitulé juridique, FRAB Nouvelle-Aquitaine, la Fédération Régionale d'Agriculture Biologique a adopté un nouveau nom d'usage : Bio Nouvelle-Aquitaine. Un nom fédérateur qui fait écho à la représentativité de ses adhérents et partenaires et fait sens par rapport à son projet : rassembler en Nouvelle-Aquitaine, ceux qui portent les valeurs de la bio et agissent en faveur de l'agriculture biologique, le climat, la biodiversité, la qualité de vie, l'emploi et pour le développement de territoires humains et solidaires.

BIO NOUVELLE-AQUITAINE
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

Un nouveau site internet pour les acteurs régionaux de la bio

Fonctionnel et accessible sur tous les supports, notre nouveau site web propose notamment une inscription en ligne pour les formations et une docuthèque avec l'ensemble des supports, publications, et documents techniques. Vous y retrouverez également toutes les informations sur les structures départementales (GAB), les filières, les productions et nos actions pour le développement des territoires.

www.bionouvelleaquitaine.com

Contribution pour une autre PAC

Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine a ouvert une concertation sur l'ensemble des fonds européens pour recueillir, en tant qu'autorité de gestion de ces fonds, l'avis des acteurs du territoire sur les orientations stratégiques des programmes qui concerneront la Région. A cet effet, Bio Nouvelle-Aquitaine a déposé sa contribution en ligne, concernant notre vision de la Politique Agricole Commune, en proposant une Politique Agricole et Alimentaire Commune (PAAC), qui accompagne la transition agricole en donnant des moyens pour lutter contre le réchauffement climatique, qui fournit une alimentation saine en quantité suffisante produite là où se trouve la population, et qui participe ainsi à un développement harmonieux des territoires.

Retrouvez l'intégralité de notre contribution sur notre site www.bionouvelleaquitaine.com, rubrique actualités

Au niveau national, la FNAB contribue également à cette réflexion, c'est l'un des membres fondateurs de la plateforme Pour une autre PAC.

Pour une autre PAC
Un nouveau pacte agricole et alimentaire européen

https://pouruneautrepac.eu

PUBLICATIONS

Guide Transformation à la ferme - Bio Nouvelle-Aquitaine

10 fiches pratiques pour accompagner les agriculteurs qui souhaitent développer un atelier de transformation sur leur ferme : conception, vente, règlementation, aspects sanitaires...

www.bionouvelleaquitaine.com, rubrique docuthèque

Exonération Taxe foncière sur le non-bâti - FNAB

Fiche pratique sur le cadre juridique, la procédure et les documents pour l'éxonération des taxes foncières sur les parcelles menées en AB.

www.eauetbio.org, rubrique publications

ProFilBio, Revue technique de l'AB

Dernier numéro, consacré à la protection des cultures, édité par Bio Nouvelle-Aquitaine et la Chambre régionale d'agriculture.
ProFilBio est gratuit et disponible par envoi numérique sur simple inscription.

Découvrez le dernier n° en ligne https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr, rubrique publications et inscrivez-vous pour le recevoir à chaque parution

ACTU nationale

FNAB

La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique mène un travail syndical pour porter la voix des producteurs biologiques. Adhérer à Bio Nouvelle-Aquitaine via son groupement départemental (GAB), c'est y contribuer et bénéficier de toutes les actions menées.

Actions majeures en 2018 :

Cuivre : victoire sur la ré-autorisation du cuivre par l'Europe pour les usages agricoles. La FNAB a défendu le lissage et la mise en place d'un plan d'action exhaustif.

Etats généraux de l'alimentation : inscription dans la Loi de l'objectif d'introduction de 20 % de produits biologiques en restauration collective.

Plan Ambition Bio 2022 : la FNAB a fait inscrire une réflexion sur un nouveau label AB différenciant par rapport à l'eurofeuille, le soutien aux échanges entre producteurs-rices sur les fourrages, un travail d'expertise sur l'indemnisation des producteurs-rices victimes d'une contamination et un programme sur la formation initiale et continue en AB.

Retard de paiement des aides bio : après une forte mobilisation, la mise en oeuvre d'une stratégie juridique avec saisine du défenseur des droits et des tribunaux pour obliger l'Etat à payer et à indemniser les producteurs-rices lésé-e-s et s'assurer qu'une telle situation ne se reproduise jamais. Au niveau régional, Bio Nouvelle-Aquitaine a mis en place une cellule de crise avec le concours de la Région Nouvelle-Aquitaine, pour recenser les producteurs bio en difficulté et envisager des solutions palliatives.

Réglementation : plusieurs actions menées concernant l'interdiction du chauffage des serres pour la production de fruits et légumes, la défense du modèle français de porcs sur paille, la limitation de la taille des élevages…

Tout le détail des actions de la FNAB en 2018, sur notre site www.bionouvelleaquitaine.com, rubrique actualités